



- Zonage**
- Zone centrale : UA
  - Zone centrale : UAa
  - Extension de la zone centrale : UB
  - Zone réservée aux équipements : UE
  - Zone réservée aux activités économiques : UX
  - Zone à urbaniser à vocation d'habitat (court terme) : AU
  - Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques (court terme) : AUX
  - Zone à urbaniser à long terme destinée à l'opération de renouvellement urbain de l'îlot gare : AUO
  - Zone à urbaniser à long terme : AUO
  - Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques : AUOX
  - Zone agricole : A
  - Zone agricole : A1
  - Zone naturelle : N
  - Espace boisé classé
  - Limitation de la constructibilité pour des raisons environnementales
  - Emplacement réservé
  - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
  - Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique
  - Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Cours d'eau et fossé
  - Périmètre de droit de préemption urbain
  - Règles d'implantation des constructions
  - ★ Patrimoine à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

échelle : 1/3500°



source données : cadastre Etalab millésime 2021

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE**  
**COMMUNE DE PINS-JUSTRET**

**P.L.U.**

**Modification du Plan Local**  
4-Partie réglementaire  
4.2-Documents graphiques

P.L.U. :  
Arrêté le  
Approuvé le :  
09.11.2022

Fvérienne le

Visa

Date :

Signature :



16 av. Ch. de Gaulle  
Batiment n°8  
31130 BALMA  
Tél : 05 34 27 62 28  
Fax : 05 34 27 62 21  
paysages@orange.fr

**4**

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface
01	Emplacement réservé No1 : Aménagement d'un cheminement modes doux	Commune	501
01	Emplacement réservé No1 : Aménagement d'un cheminement modes doux	Commune	872
02	Emplacement réservé No2 : Aménagement d'un cheminement modes doux	Commune	1018
03	Emplacement réservé No3 : Réalisation d'équipements sportifs	Commune	39479
04	Emplacement réservé No4 : Aménagement d'un cheminement modes doux	Commune	574
05	Emplacement réservé No5 : Aménagement d'un carrefour	Commune	43
06	Emplacement réservé No6 : Extension de la salle des fêtes	Commune	358
07	Emplacement réservé No7 : Aménagement d'un cheminement modes doux	Commune	6857
08	Emplacement réservé No8 : Réalisation de la gendarmerie	Commune	6311
09	Emplacement réservé No9 : Aménagement de l'impasse Desprésat	Commune	115
10	Emplacement réservé No10 : Aménagement de l'avenue de Pinsaguel	Commune	49
11	Emplacement réservé No11 : Aménagement des RD4, RD56 et RD820	Conseil Départemental	46316
11	Emplacement réservé No11 : Aménagement des RD4, RD56 et RD820	Conseil Départemental	30501
12	Emplacement réservé No12 : Aménagement de la gare	Le Muretain Agglo	5149
12	Emplacement réservé No12 : Aménagement de la gare	Le Muretain Agglo	30696
12	Emplacement réservé No12 : Aménagement de la gare	Le Muretain Agglo	376
13	Emplacement réservé No13 : Aménagement d'un cheminement autour de l'église	Commune	160
14	Emplacement réservé No14 : Elargissement du trottoir pour l'aménagement de circulations douces	Commune	292

